Le bulletin d'Étretat

Mes portes
sont toujours ouvertes

Numéro 11
octobre 2010



Le mot du maire ...

De nouveau notre village se couvre de teintes automnales et de ses reflets mordorés qui lui vont si bien.

Après les couleurs estivales et les bonnes impressions de l'été.

Car si les feuilles mortes se ramassent à la pelle, les touristes ont répondu nombreux à l'appel.

Pas seulement grâce au pavillon bleu, au drapeau vert, aux terrasses et au fleurissement qui auront parsemé notre front de mer ou nos rues de touches multicolores.

Pas seulement grâce à la célébration haute en couleur – la célèbre action – de l'impressionnisme en Normandie et à Etretat en particulier.

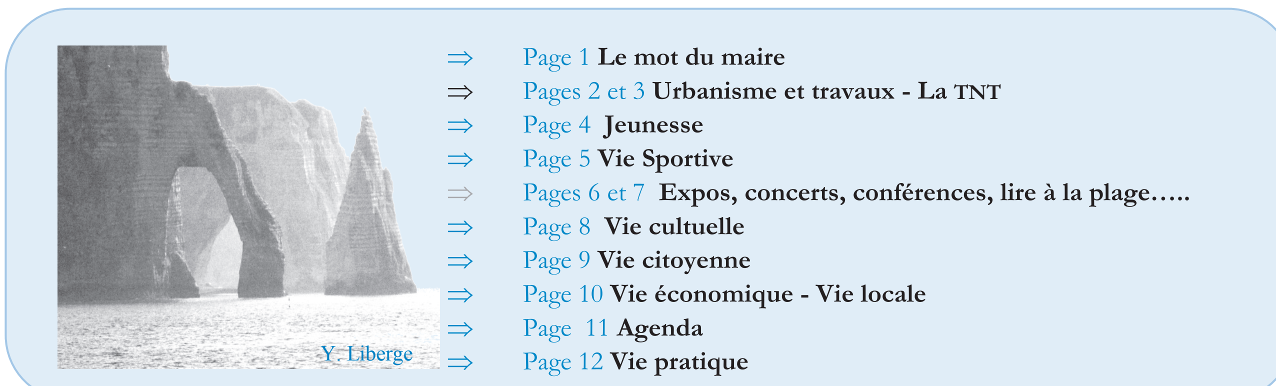
Mais surtout grâce à cette palette d'activités touristiques, culturelles ou sportives qui auront permis de brosser d'Etretat l'image d'une commune accueillante et active.
De par l'action de la municipalité, certes, mais aussi celle des associations locales et des acteurs économiques qui auront animé l'été et rendu notre station balnéaire plus accueillante.
Pour dresser le portrait d'un village ambitieux et dynamique. Vivant.

Car notre cité n'est pas une nature morte et elle continue de vivre après la saison estivale en mêlant l'art d'harmoniser vie touristique et vie quotidienne. Alchimie savante.

C'est ainsi que la vie continue et que de grands travaux se préparent pour améliorer le confort et le cadre de vie, pour offrir un changement de notre paysage et faire d'Etretat un des plus beaux villages de France. Sans nuances.

Le Plan de référence - un bon plan pour Etretat - dont l'étude démarrera bientôt apportera les premiers coups de pinceau des desseins du futur. Pas de flou artistique ou d'idées abstraites mais du figuratif et des réalisations concrètes offrant un pointillisme - et une gestion pointilleuse, « monnaie is monnaie » - pour tracer les contours de l'Etretat de demain avec pour toile de fond l'habitant au cœur des préoccupations. Avec réalisme et libre expression.

SEMPER APERTÆ SUNT MEÆ PORTÆ



Y. Liberge

Aménagements et travaux

Pas de travaux à Etretat du 15 juin au 15 septembre...cependant ...

Dans le cadre des économies d'énergie et de l'entretien du patrimoine municipal les fenêtres de la maison du gardien du camping ainsi que celles du logement de fonction du golf ont été changées. Elles sont en bois et double vitrage isolant afin de respecter les recommandations de la future ZPPAUP qui deviendra AVAP à cause des méandres de l'Etat mais en respect du Grenelle de l'environnement.
Un lave-vaisselle et un réfrigérateur de type professionnel ont été installés dans la cuisine de la salle Boissaye, progressivement l'équipement de ce lieu s'enrichit de matériel qui permet un meilleur accueil des groupes et des familles qui souhaitent louer cette salle en plein cœur d'Etretat. Salle que la Municipalité souhaite rendre plus confortable avant d'y engager des travaux plus conséquents. C'est ainsi que des tables plus pratiques ont été acquises en attendant d'autres aménagements (la vaisselle sera disponible en 2011).
Une rampe d'accès pour personne à mobilité réduite a été installée à l'école élémentaire pour faciliter l'accessibilité. Des rideaux en remplacement des stores très anciens vont être posés à l'école élémentaire et une classe s'est vu dotée d'un nouveau revêtement. Travaux réalisés par les services municipaux durant l'été.
Afin de sécuriser le parc de la résidence Germaine Coty, une clôture a été installée.
A la demande de La Poste, de nouvelles boites aux lettres ont été installées en centre ville, elles ont un double emploi, la remise de notre courrier à envoyer et le stockage des lettres à distribuer pour les facteurs après le déménagement du centre de tri vers Criquetot. De nouveaux conteneurs à poubelles en bois sont maintenant à disposition des restaurateurs et des riverains rue Vatinel. Ils remplacent définitivement les disgracieux abris qui se situaient précédemment rue Boissaye derrière les restaurants de la plage. Comme promis, des conteneurs ont été déplacés et de nouveaux conteneurs individuels de taille adaptée seront disponibles au printemps prochain.
Au parc des Roches, c'est la pataugeoire qui a été totalement rénovée avec un investissement atteignant plus de 70 000 € heureusement bien subventionné grâce notamment à la réserve parlementaire du député Daniel Fidelin pour un montant de 5 000€ incluant d'autres futurs aménagements. Le succès de l'été.
Les enfants peuvent déjà bénéficier de ces installations dans les Haules et sur la plage après réparation des dommages dus au vandalisme. Acte peu citoyen mais fort coûteux et dommageable pour la commune.
Chacun a pu découvrir de nouveaux panneaux disposés tout au long de la digue pour prévenir des conséquences que provoque l'enlèvement de nos galets. Un arrêté municipal a été pris dans ce sens, il reste à espérer que chacun respectera cette recommandation. Toujours sur le perrey, afin de préserver notre littoral et notre centre ville, d'autres indications ont été portées à la connaissance du public, elles concernent la durée de vie des déchets laissés à terre et les nuisances que les goélands procurent quand ils sont nourris par l'homme. Tout comme pour les déjections canines, souhaitons que ces conseils soient respectés, il en va de l'avenir du bien être de tous. Le terrain de boules sur le perrey est maintenant modifié. Plus de lisse de séparation et un terrain rapidement praticable après la pluie grâce un système de drainage naturel. Pour la grande satisfaction des Etretatais.
Chacun a pu le constater, et les sauveteurs en place cet été l'ont apprécié, un nouveau poste de secours plus en harmonie avec l'architecture locale a été posé sur le perrey. A la fin de la saison il sera remisé, repeint, quelques finitions d'aménagement seront effectuées pour qu'en juin 2011 il soit de nouveau opérationnel. La Municipalité a sollicité notre sénateur, Charles Revet, pour bénéficier de la réserve financière parlementaire. Une subvention de 5000 Euros a été obtenue en plus de celle du Département soient 10 000 € supplémentaires. Pour un financement global de 50%.
C'est en tout près de 80 000€ de subventions pour l'année que la municipalité a pu obtenir grâce à une bonne préparation des dossiers et une rigueur budgétaire incontestable.
Et ce n'est pas fini !

Une commune innovante

Après la télérelève qui évite aux usagers d'être présents lors des relevés de compteurs et permet de contrôler la consommation d'eau au quotidien, c'est une nouvelle innovation qui voit le jour à Etretat qui rejoint les villes de Bordeaux, Rouen et Dijon seules dotées de ce système en France. Depuis le début de l'été en effet, le système AVERTIR mis en place par la Lyonnaise des eaux permet d'accroître le rendement du réseau en luttant contre les fuites. C'est ainsi que 25 capteurs ont été placés et que les exigences municipales pourront être atteintes (70% de rendement en 2013, 80% en 2016 au lieu des 65 % actuels) Pour une économie et une amélioration durables.



Après la rue A Karr, c'est au tour du Chemin de Saint Clair de subir un coup de jeunesse. Début novembre, une entreprise de travaux publics remettra partiellement en état cette voirie dans un premier temps avant d'intervenir définitivement à l'automne 2011 sur une réfection d'ampleur de nombreuses rues. Une continuité dans l'entretien des voiries, une volonté communale, qui seront suivis de nombreux autres chantiers tels ceux que l'on a pu constater dans le secteur Abbé Cochet avec l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques. D'ores et déjà la Commission Travaux, les responsables des services techniques et le Maire sont à pied d'œuvre pour établir la programmation des voiries pour 2011 afin d'obtenir les subsides du Département qui impose de nouvelles règles et ceux de l'Etat. (lire par ailleurs). En collaboration avec la Commission Circulation et Stationnement, Accessibilité, de nouveaux aménagements seront à l'étude pour valoriser les commerces, créer des espaces piétons, d'autres pour le stationnement. (Les zones d'achats rapides connaissent un réel succès) et sécuriser les rues contre les excès de vitesse. Enfin le plan de référence en gestation et les prochains mois permettront la réalisation de grands projets pour Etretat au profit des habitants. Une information est d'ores et déjà prévue pour le printemps 2011.

Une ambition intacte...

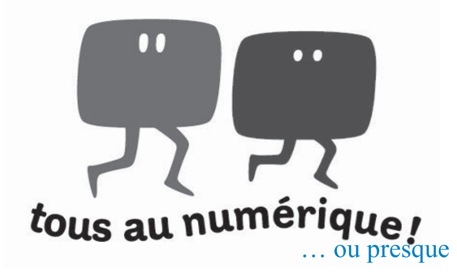
Si le printemps est symbole de renaissance, Etretat aura la particularité de réaliser quelques uns de ces projets en mode automnal.
En effet, deux vastes dossiers en gestation depuis des mois, voire des années, vont voir le jour. Pour le bien-être des habitants et le développement de notre village.
Ainsi va démarrer, part de réalité, un vaste chantier « comme on n'en voit pas tous les jours » de l'aveu de l'un des intervenants.
C'est ainsi que ce n'est pas moins d'un million d'euros qui va être investi dans la réalisation de travaux d'électrification, d'assainissement et de voiries - subventionnés à plus de 80% - garants de bonne gestion et d'une amélioration de la vie au quotidien.
Dès octobre, c'est le secteur des « Haules » qui sera concerné. Un bien petit secteur direz-vous… pas vraiment quand on sait qu'il regroupe les rues Cochin, Lahure, Dorus, Bec Castel, Isabey, Maupassant (entre Dorus et Isabey) pour rejoindre la place de la mairie.
Plusieurs interventions échelonnées sont prévues pour renforcer le réseau électrique, effacer les câbles aériens, mettre aux normes l'assainissement avec une échéance au printemps, et rénover les voiries un peu plus tard.
Dans un souci de cohérence, une inspection télévisée des réseaux a été effectuée montrant l'état obsolète des canalisations qu'il faudra changer également dans certains endroits. Travaux indispensables de réhabilitation.
Suivi d'un deuxième chantier printanier dans la foulée (eh oui, commune sportive - et ambitieuse - oblige) dans les rues Cochet et Briand pour poursuivre l'effacement des réseaux pour un plus grand confort et une volonté de faire d'Etretat un des plus beaux villages de France.
Avec en perspective une rénovation de nombreuses rues et trottoirs à l'automne 2011.
Nerf de la guerre, le financement sera assuré en partie par l'emprunt, indispensable et cohérent dans la gestion d'une commune afin de ne pas grever le budget communal comprimé par un contexte difficile.
Côté rêve (qui deviendra réalité), l'étude pour le Plan de référence débutera prochainement. Démarche innovante et « intelligente » selon les dires de nos partenaires de la DDTM et du CAUE, ce Plan de développement global pour la Ville d'Etretat regroupe des thématiques majeures et des projets structurants en faveur du stationnement, du déplacement des piétons, du logement, de l'environnement, de la culture, du tourisme, du sport, et du développement de l'économie.
La concrétisation de ce plan se composera de plusieurs phases : diagnostic, enjeux majeurs et plan d'actions, faisabilité financière et positionnement stratégique en laissant une large place à l'information et la concertation avec les habitants.
Cette étude permettra ainsi la réalisation de nombreux projets qui seront priorisés par les élus pour ces dix prochaines années. Etude bien concrète donc en gardant les pieds sur terre puisque la commune a obtenu un financement de 80 % du FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) de cette étude d'un montant final qui avoisinera les 50 000 € au lieu des 60 000 prévus.
Pour un développement harmonieux de notre cité.

Travaux mode d'emploi

Dans le cadre d'une programmation établie avec les entreprises, les travaux seront organisés par phase afin de limiter la gêne occasionnée aux riverains. Les prestataires sont chargés d'aviser les riverains de l'avancée des chantiers.

Préparation de chantier





… ou presque

Le premier février 2011 l'émetteur d'Etretat cessera définitivement d'émettre.

C'est un choix politique de l'Etat pris de longue date afin d'harmoniser les techniques d'émissions de télévision aux normes européennes. Grâce à cette nouvelle technologie, les téléspectateurs profiteront d'une meilleure qualité d'image et de son.

Malheureusement, l'Etat a exclu Etretat de cette disposition en plaçant notre commune dans la zone d'ombre en décidant d'équiper 1626 émetteurs sur les 3500 existant en France, laissant aux maires de ces communes non desservies de prendre les responsabilités financières, techniques et pratiques pour modifier leurs émetteurs ou de laisser les téléspectateurs opter pour l'ADSL ou la parabole. Un choix injuste et inique. Choix que subit notre commune.

Qui n'est en rien responsable de cet état (Etat ?) de fait.

Pourtant depuis 2008 - et même avant -, la Municipalité n'a cessé d'intervenir et d'agir auprès des instances et des politiques de toute obédience pour inverser cette tendance et ne pas faire partie des 5% des communes non-desservies. Hélas, nos courriers sont restés lettre morte et aujourd'hui, on nous demande de prendre nos dispositions, seuls.

Les actions auprès des médias et l'organisation de réunions n'auront pas suffi car les élus d'Etretat ont bien compris l'inquiétude et le mécontentement des habitants, notamment lors de la réunion publique du 12 juillet dernier (la seule organisée en Seine-Maritime) où l'on pu constater le désœuvrement de nos parlementaires.

Deux alternatives se présentent maintenant à Etretat pour recevoir la TNT.

L'individuelle. La plus discrète est la réception par le téléphone (ADSL). Elle nécessite simplement un abonnement complémentaire auprès de votre prestataire de service. La commune travaille actuellement avec le fournisseur Orange pour imaginer une offre particulière pour les Etretatais. L'autre consiste à poser une parabole. La municipalité travaille avec l'architecte des bâtiments de France sur le sujet et a lancé des investigations pour proposer des paraboles plus esthétiques et collectives si possible. Grâce à l'action des diverses communes exclues - dont Etretat -, l'Etat a instauré des aides financières pour l'achat, l'installation, l'adaptation pour passer au numérique atteignant 250 euros.

La collective. La seconde alternative consisterait à installer un émetteur avec les coûts qu'il impliquerait et la responsabilité de la Municipalité quant à la gestion de l'émission des programmes sans garantie de réception si l'émetteur du Havre venait à brouiller les pistes… et les ondes. A Etretat, l'émetteur appartient à TDF. Cette société a établi un devis de 278 000€, une autre société contactée a livré un devis de 120 000€ avec nécessité pour cette dernière de monter un nouveau pylône en parallèle de celui existant !!! Devis auquel il faut ajouter le coût de la maintenance et les risques d'interruption de transmission.

A ce jour, aucune commune du collectif seinomarin concernée par ce même problème n'a opté pour cette solution jugée onéreuse et qui impose des responsabilités supplémentaires aux élus.

Quoiqu'il en soit, c'est l'usager étretatais qui paiera pour le passage au numérique.

Injustice sociale donc .. et culturelle avec la menace de l'écran noir.

Le conseil municipal se prononcera en octobre pour déterminer son choix afin que les habitants ne soient pas privés de télévision. Pour vous aider à mieux comprendre et poursuivre le suivi du dossier, la municipalité mettra une permanence en place à partir du mois de novembre.

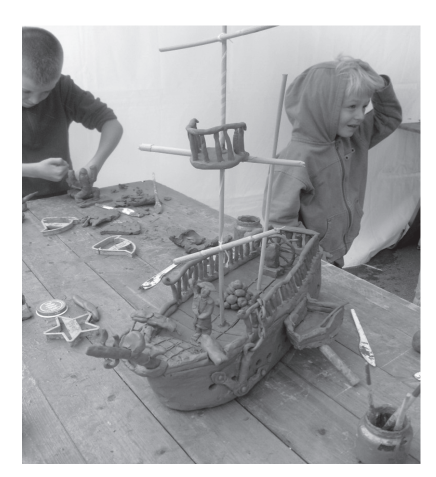
« La tournée des Régions tous au numérique » visitera Etretat le jeudi 16 décembre 2010.
Le véhicule stationnera de 9h00 à 15h00 sur la place du marché afin d'apporter aux habitants d'Etretat toutes les réponses sur le passage à la télé tout numérique et de mettre à leur disposition des documents (déjà disponibles en mairie) comportant toutes informations.
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le GIP au 0970 818 818

Jeunesse

Voilà, nous avons achevé la saison 2010 du centre des Lupins d'Etretat avec les parents, le vendredi 27 août, jour de clôture.



Les parents étaient invités à venir découvrir ce que les enfants ont réalisé pendant deux mois de vacances. Un mur d' expo photos a été crée pour l'occasion ainsi qu'un petit forum d'échanges où les enfants ont raconté les temps forts de leur été : Du côté des associations : Voile, Tennis, Pétanque, Plage et Baignade, visite du potager avec La main verte ... un grand merci à tous les moniteurs et animateurs de ces associations étretataises,Du côté des professionnels (Rencontre de Domino le clown, Isabelle Tambeur l'artiste peintre, la boulangerie Cokelaert) Un grand merci à eux. Les diverses animations sur le canton (le vélo rail, la ferme des falaises, les découvertes du littoral avec Défi caux)







les spectacles et la mise à disposition des prestations au Parc des roches (mini golf, pataugeoire) Merci à la municipalité d'Etretat pour ces bons moments. Et enfin nos traditionnels échanges inter générations (Chorale , concours de Dominos) avec les personnes âgées de la maison de retraite Germaine Coty. L'été s'est achevé autour d' une dégustation de brioches confectionnées par les enfants avec les parents et les élus

Nos enfants se sont quittés, des souvenirs de vacances plein la tête, en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

Le Parc des roches
Un nouveau lieu de vie





S'il est un lieu où les enfants, parents et grands-parents étretatais aiment se retrouver, c'est bien au parc des roches. Après avoir étendu les horaires d'ouverture, et aménagé de nouveaux espaces, la municipalité continue son action pour que ce lieu de vie s'enrichisse.

Au-delà des travaux effectués à la pataugeoire (travaux colossaux et coûteux pour résoudre des problèmes de fuite récurrents et un dysfonctionnement permanent), pour le plaisir des jeunes et des plus petits avec la modification du bassin, c'est tout une réorganisation de ce lieu mythique qui est née durant l'été.

En effet de nombreuses manifestations ont animé l'endroit pour la plus grande joie des mélomanes durant le concert d'ouverture des Galetjades ou de la venue de nos amis Anglais du Beckenham Concert Band

mais aussi sous les applaudissements des enfants lors du spectacle de cirque estival et autres animations festives.

En attendant l'installation de nouveaux jeux pour l'année 2011.

[Vie Sportive]



Les saisons se suivent dans un rythme assidu au Tennis Club Etretat.

La saison estivale sera passée bien vite au Tennis Club Etretat : en effet, suite au tournoi officiel du mois de juillet, le club a emmené une quinzaine de ses adhérents (jeunes pour la plupart) dans une tournée en Bretagne (tournoi de Paimpol). Bilan sportif plus qu'honorable avec 35 victoires pour une vingtaine de défaites. A peine remis du trajet du retour, c'est le tournoi amical du 15 aout qui s'est profilé. Ce tournoi plus modeste a rencontré un vif succès avec plus de 70 inscriptions et la victoire d'un Etretatais chez les garçons (Albéric DIETRICH : 15/1) et d'une estivante (Valentine ILLOUZ : 15/1) chez les dames. Il était donc l'heure de ranger ses raquettes à la fin du mois d'aout... Répit bien court, puisque la "rentrée des classes" avec le samedi 04 septembre les inscriptions pour la nouvelle année.

Pour info : durant le mois d'août, le club a dépassé les 200 adhérents annuels (une première).

4ème édition du Trail de la pointe de Caux

Le 19 septembre, plus de 400 participants, en individuel ou en relais pour ce sport de pleine nature, au départ de Gournay en Bray, soit 48 km. Les coureurs ont vécu cette course dans la souffrance et le bonheur de découvrir au terme de leur parcours le site magnifique d'Etretat.



Une belle journée d'Athlé plaisir



Pour la deuxième année au mois d'août à Etretat, la municipalité a accueilli « Courir, sauter lancer » pour une journée découverte de l'athlétisme. Quatre gros camions ont débarqué et déchargé leur étrange cargaison. Tapis de couleurs, cages et filets, grandes perches…Les enfants ont participé gratuitement et sont repartis avec un tee-shirt et le sourire.

Au golf, où les relations développées avec la nouvelle équipe sont de bon augure, notamment avec l'élection de Bertrand Lefrançois au bureau, chargé du lien entre ces deux partenaires, on attend avec impatience la réalisation du Plan de référence qui permettra de donner un nouveau visage aux structures actuelles et améliorer ainsi l'accueil de ce symbole étretatais.



Suite à un énorme travail de structuration (sécurité, statuts et règlements, organisation…) de l'équipe dirigeante pendant l'hiver, la saison 2010 a pu démarrer « sur les chapeaux de roue » dès le début du printemps.

L'école de sport, qui compte aujourd'hui 48 jeunes inscrits résidant à Etretat ou dans le canton de Criquetot (31 en optimist, 17 en catamaran) a défrayé la chronique puisqu'Aurélien, jeune coureur de VGE a remporté le titre de champion de R2, que grâce à ses plus jeunes coureurs, le club a été sacré champion de R3, et que Louis a gagné une sélection au championnat de France de flotte collective… Pendant ce temps, leurs « aînés » faisaient leur entrée en catamaran hobie cat 16 sur les circuits de Ligue… Une belle équipe de jeunes de tous âges qui a entraîné VGE dans un tourbillon d'activités tout l'été, s'investissant bénévolement et sans compter pour apporter leur aide à une équipe de moniteurs soudés et enthousiastes et pour la satisfaction d'un nombre de pratiquants de plus en plus important… Tels Antoine, Sandrine et leurs deux petites filles Mathilde et Agathe, habitants d'Anglesqueville L'Esneval :« Nous avons été tellement bien accueillis et nous avons trouvé l'ambiance tellement géniale que nous avons tout simplement annulé nos vacances « itinérantes »… pour rester au club pendant les deux mois d'été ! » Le Point-Plage, parrainé depuis cette saison par le Département de Seine Maritime, et qui permet aux touristes « de passage » de découvrir le plaisir de la voile dans notre baie ou de belles balades en canoës le long de nos falaises a connu un succès inégalé puisque près de 1800 visiteurs ont profité de ses prestations avec une recrudescence des cours particuliers.

Les stages d'été, les régates « Etretat Plage Propre » soutenues par nos 10 partenaires étretatais et organisées deux soirs par semaine, la régate du 14 août dont la réputation dépasse maintenant les limites de notre département, ont coloré et animé la baie d'Etretat pendant toute la durée de cet été, malgré les conditions météorologiques plutôt mitigées de la deuxième quinzaine d'août. La fin de cette saison estivale a été marquée par la célébration du trentenaire de Voiles et Galets d'Etretat : après-midi d'activités nautiques et soirée inoubliable animée par un orchestre de musiciens…composé de membres du club !

Antoine, qui embarque pour trois longs mois sur un navire, emportera avec lui la tasse à l'effigie de ce trentenaire « pour conserver les bons souvenirs de ce magnifique été au club »

Mais pour les « petits (et les grands) loups » de VGE, la saison n'est pas vraiment finie puisque commence… leur saison sportive avec un nombre de plus en plus important de demandes de jeunes qui souhaitent intégrer l'école de sport !

Reprise des Ateliers du samedi mis en place par la Ville d'Etretat depuis le 2 octobre 2010 pour tous les enfants à partir de 6 ans.
Tous les samedis de 14h30 à 17h00 au Foyer des Jeunes d'Etretat, dans un nouvel aménagement. Renseignements et inscriptions au 06 98 63 08 98

Expos, concerts, confér



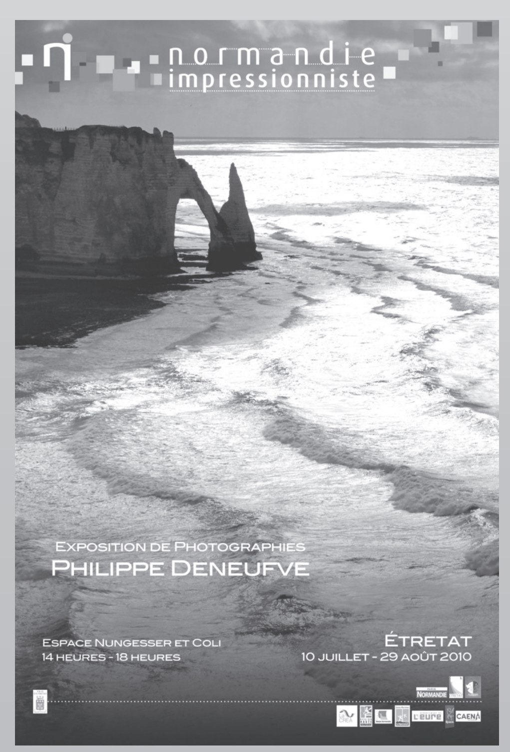
Exposition Philippe Hédouin



Brass Band en Seine - Ouverture des Galetjades

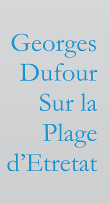


Vernissage de l'exposition Philippe Deneufve





Concert de Mary*



Georges Dufour Sur la Plage d'Etretat





Beckenham Concert Band

ences, lire à la plage.....



Course de côte et véhicules historiques



Journée des Arts



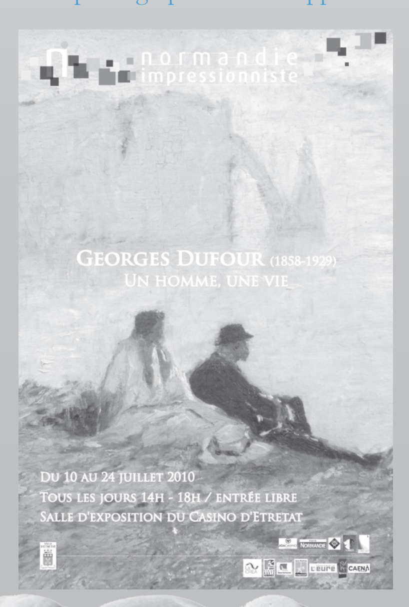
Exposition école de peinture de Lydie Savignies



Lire à la plage



Exposition de photographies de Philippe Deneufve



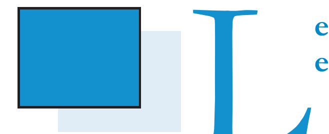
Cinquième Festival Offenbach



Conférence Georges Dufour

Vie culturelle

« UN BEL ETE »



Le rideau est tombé, dimanche 19 septembre, avec la journée européenne du patrimoine.

Mais revenons sur les grands évènements de cette saison culturelle qui, à l'image du mouvement impressionniste, aura proposé des moments très éclectiques, que Monsieur Jourdain, s'il les avait connus, aurait tous qualifiés d'art majeur . Il faut dire que les Galetjades s'inscrivaient cette année dans un grand mouvement, d'ampleur nationale, voire internationale : le Festival « Normandie Impressionniste ». Notre Cité est donc entrée dans ce festival avec son projet "de la peinture à la photographie" sous la forme d'un hommage à trois artistes d'Etretat : Georges Dufour y est né en 1858, Philippe Hédouin y a grandi depuis 1947 tout comme Philippe Deneufve depuis 1963.

Après l'ouverture des Galetjades le 3 juillet par un concert du dynamique Brass Band en Seine au Parc des Roches, lieu paisible, propice à la détente, les expositions de peinture de Georges Dufour et Philippe Deneufve étaient inaugurées le 9 juillet par Alain Le Vern, Président de Région, Estelle Grellier, députée européenne, et Patrick Jeanne, maire de Fécamp

Près de 2000 visiteurs se sont pressés dans la salle du casino pour admirer les lumières douces , la délicatesse des paysages, et en particulier à Etretat, où Georges Dufour aimait tant peindre. Il y est enterré auprès de son fils. La municipalité a pu, grâce à la famille, proposer cette exposition (ainsi qu'une conférence) pour faire découvrir ou redécouvrir Georges Dufour et lui rendre l'hommage qu'il méritait.



Une semaine plus tard, c'est Philippe Hédouin qui nous offrait une rétrospective de sa carrière d'artiste peintre, toujours dans la salle du Casino. Plus de 1700 personnes ont été attirées par l'exposition de cet Etretatais, pure souche, en constante recherche artistique depuis sa première œuvre : le calvaire sur la route de la falaise d'amont, en 1967.

Et puis il y eut le concert du Beckham Wind band , toujours au Parc des Roches. Nous nous sommes soudain retrouvés dans l'ambiance des "virtuoses"! Vous savez, ce film si émouvant qui relate la fin de l'industrie du charbon au Pays de Galles à travers une fanfare de mineurs. Jusqu'à la couleur de leurs uniformes qui était la même! Et pour nous , à la fin du concert, ils ont joué la Marseillaise, « en notre honneur », charmante attention...

Dimanche 25 juillet : Journée des Arts. La matinée était un peu grise comme pour nous rappeler la tristesse liée à la disparition de Marcel Dejours... Puis le beau temps est revenu, les spectateurs aussi, pour finir avec un soleil radieux pour la vente aux enchères de plus de 100 tableaux. Un succès bien mérité !En août, le Vème Festival Offenbach est venu ravir les mélomanes, épris d'opérettes avec deux spectacles à la mise en scène raffinée, et deux rencontres : Au Dormy House où Benoît Duteurtre présenta, avant sa projection, le film de Marcel Achard "La valse de Paris".

Au Donjon, un récital autour d'Offenbach, proposé par Sarah Vaysset soprano, accompagnée par Frédéric Rubay au piano . Et le festival prit fin avec le traditionnel bal populaire au son de l'orchestre André Messager.Tout l'été, grâce à « Lire à la Plage », petits et grands ont pu s'offrir des pauses-lecture dans un site d'exception,. Petit plus, deux associations étretataises « Bien vivre » et « L'Arche » sont venues pimenter de leurs connaissances les après-midis des lecteurs. Et l'exposition de photographies, me direz vous ? Sans fausse pudeur , avec un brin d'orgueil, cette exposition a connu un immense succès, au-delà de nos espérances!... Ouverte tous les après-midis du 10 juillet au 29 août , 13000 personnes ont suivi Philippe Deneufve dans sa balade sur les falaises. Une balade impressionniste ? Pas seulement, mais la volonté pour le photographe d'offrir des instants fugaces qui permettent à chacun de se projeter, de s'approprier l'oeil de l'artiste à travers son objectif. Souhaitons que cette exposition représente Etretat dans d'autres lieux, elle le mérite.. Et pour clore le festival des Galetjades, Mary* était en concert Place Foch . Lieu inhabituel pour les concerts, mais le vent était si fort que les sons et paroles de cette jeune lillebonnaise auraient volé au vent Une artiste pétillante pour clôturer un festival qui l'aura été tout autant . Mary* nous a comblés par son éclectisme musical , par son jeu de scène, par la participation qu'elle suscite auprès du public. Elle vogue de la chanson française à un reggae acoustique d'un texte scandé à un trip-hop doux, pour nous entraîner, pieds nus, munie de sa bonne « vieille gratte » dans son monde, avec son sens inné de l'humour. C'était un bien agréable moment. Ce fut aussi un bien agréable festival...

Journée du Patrimoine,

Samedi 18 septembre à 11 heures, à l'espace Nungesser et Coli autour de l'exposition photographique de Philippe Deneufve , Franck Cottard était heureux d'accueillir les représentants du monde associatif , le conseil municipal d' Etretat et Jean Fidelin en ce lieu emblématique

.



En effet, Jean Fidelin avait décidé de faire don au Patrimoine d' Etretat d' un plan datant de 1808 dédié à Monsieur Adam de Granval, Maire d'Etretat de 1808 à 1811 et Commandant des gardes côtes. Cette idée avait germé, il y a seize ans, lors de son retour à Etretat. Mais en bon Cauchois, Jean avait attendu un p'tieu pou vé . La récente création d'un fonds du Patrimoine de la ville d'Etretat et de l'histoire locale l'a décidé. Quel meilleur moment pour le remettre aux Etretatais que cette journée du patrimoine, dans ce lieu unique qui laisse deviner en arrière-plan l'aiguille si chère à Maurice Leblanc, au milieu de cette magnifique exposition de photographies

De plus, Jean Fidelin avait souhaité mettre à côté de ce vieux plan, un plus récent datant de 1856 permettant, je le cite « une meilleure compréhension du plus ancien », tout en démontrant l'amélioration des moyens de communication à Etretat. C'était l'occasion aussi pour Franck Cottard de recevoir de Mireille Benard, Présidente de l'association Animation, loisirs et fêtes, le prix 2010, une très belle vue du Calvaire d'Etretat par Yannick Naze. Peint lors de la neuvième Journée des Arts, qui, rappelons-le, rencontre toujours un vif succès. Ce tableau rejoindra la collection qui s'étoffe d'année en année. Pierre Antoine Dumarquez, au nom de l'association des amis d'Arsène Lupin, remit au Maire pour la bibliothèque municipale un recueil de recherches sur le monde d' Arsène Lupin, l'Aiguille Preuve, en appelant de ses voeux que la maison de Maurice Leblanc devienne un site de recherche lupinienne . Monsieur Gueulle offrit un CD sur l'itinéraire d' Arsène Lupin .Sachez enfin qu'un hommage particulier a été rendu à Jean Kerhor, de son vrai nom André Dupuis, dessinateur collectionneur qui aimait lier passé et actualité.(une de ses aquarelles fait maintenant partie du fonds patrimonial d' Etretat)

Monsieur le Maire concluait en rappelant que la constitution de ce fonds du patrimoine était « *un bon plan, une référence* », allusion faite au Plan de référence qui se met en place, où la Culture et son développement auront la part qu' ils méritent.



Vie citoyenne

Conseil Municipal Jeunes d'Etretat

Vendredi 24 septembre 2010, un nouveau Conseil de Jeunes a été élu, moment solennel et manifestement émouvant pour les enfants, pour un mandat de 2 ans. C'est l'occasion de rappeler les actions déjà réalisées par le premier Conseil de Jeunes :

Elaboration d'une charte de l'environnement, sensibilisation au problème des déjections canines, participation aux opérations « Nettoyons la nature ». Participations aux vœux du maire, aux cérémonies officielles (acrostiche, chants, lecture de texte…) Participation aux actions de sensibilisation aux handicaps (goûter dans le noir, parcours en ville) Visite de l'Assemblée nationale. Création du logo du CMJ et espace dans le bulletin municipal. Rencontres avec le Conseil de sages. Actions au Téléthon (lâcher de ballon). Participation aux fêtes de la lumière, à des jurys (pour le concours de poésie des écoles). Consultation des membres du conseil pour l'aménagement des aires de jeux. Et plein de projets à venir !

Les membres du nouveau conseil : Lou Chambrelan, Margaux Chapelle, Agathe Chopart, Wilson Clovin, Louis Cottard, Benjamin De Girolamo, Sarah Doutreleau, Marie Grelety, Elsa Hautot, Grégory Jean, Martin Le Roux, Anna Mackenzie-Peers, Hugo Millet, Juliette Mullineaux, Andrès Rivière, Julian Rivière, Coraline Thieulent, Isilde Vanheeckhoet, Mathias Villers.

Bravo à ces jeunes citoyens.

L'installation officielle du CMJ aura lieu le samedi 23 octobre.

C'était le 2 septembre.

De nombreux Etretatais et des jeunes du CMJ se sont retrouvés aux monuments aux morts pour célébrer l'anniversaire de la libération d'Etretat. Le maire rappelait les dommages dont avait été victime Etretat et saluait la présence de Jean Werner, ressortissant luxembourgeois, qui témoignait de son attachement à notre commune et rappelait que ce conflit avait dépassé nos frontières.



Au Conseil de Sages

Toujours actif, le conseil de sages vient de nommer ses deux délégués auprès de la Fédération nationale.

Nicole Devarieux et Gisèle Varnière ont été élues par leurs pairs en la présence du maire pour débattre ensuite de l'action locale..

Les deux représentants de la municipalité seront Nathalie Doutreleau, conseillère chargée du suivi de ce conseil, et Bertrand Lefrançois, adjoint.



Démonstrations culinaires

Inscrivez-vous pour de nouvelles démonstrations culinaires du Conseil des Sages. Monsieur Primault et Monsieur Challier se feront un plaisir de vous accueillir pour une prochaine séance. Inscription préalable à la mairie au 02 35 27 01 23.



Nettoyons la nature

Jeunes et moins jeunes, accompagnés du maire et d'élus, se sont retrouvés pour participer à l'opération « Nettoyons la nature » en partenariat avec les centres Leclerc.

Une balade sur la falaise d'Aval citoyenne et naturelle pour une sensibilisation au respect de l'environnement.



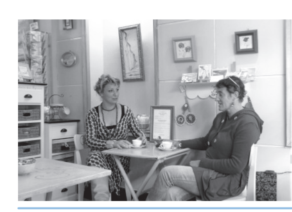


Respect de l'environnement qui nous concerne tous avec la protection de notre littoral qu'il nous faut préserver pour les générations futures.

C'est ainsi que le combat continue et que la vigilance est toujours d'actualité face au péril gazier avec la mauvaise graine du port méthanier qui semble vouloir de nouveau émerger. Restons attentifs.

[Vie économique]

Nouveautés chez les commerçants



Ouverture du salon de thé « L'atelier » au sein de la galerie d'Isabelle Tambeur qui vous invite à une pause, avec sa palette de thés et de cafés.
Et à la même adresse : l'atelier d'encadrement et la brocante de Wilfried Vanheeckhoet.
47 rue Alphonse Karr ouvert tous les jours sauf le mercredi.



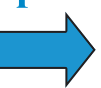
Square Habitat
(filiale du Crédit Agricole) Transaction - Gestion - Location
Nathalie Hannion et Cyril Fiquet vous accueillent au 21 rue Adolphe Boissaye du mardi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le dimanche de 10h00 à12h00 dans leur nouvelle agence immobilière.



Nouveau lieu pour « L'instant beauté », institut de beauté et de bien-être installé au 49 rue Isabey (anciennement rue Notre-Dame).
Le lundi de 14h00 à 16h00 (sur rendez-vous) du mardi au vendredi de 9h30 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 18h00. Tel : 02 35 29 73 30

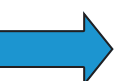
Le salon Jade and Co, 33 rue Alphonse Karr cesse son activité fin octobre 2010. Stéphanie et ses collaboratrices remercient leurs clients de leur sympathie et de leur fidélité pendant ces trois ans et souhaite une bonne réussite à Carol coiffure, Nicole Coiffure, Nouvelle Vague et Destinations coiffures.
A la place, ouverture début février 2011, après travaux, d'une boutique multimarques du 44 au 54 : « Milou » s'agrandit.

permanences



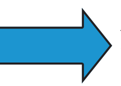
Nouvelle adresse pour le **Bureau d'aide à domicile**

Pour le confort de tous et une plus grande confidentialité, le bureau d'aide à domicile vous accueille désormais rue Monge.
Service des Aides à domicile :
Mme Delamare est présente du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12h00. Sur rendez-vous de 13 h30 à 17 h00 rue Monge ou à domicile.



Nouvelle permanence

En partenariat avec la Ville d'Etretat, sous l'égide du premier magistrat, une permanence mensuelle gratuite de conseils juridiques avec Maître Philippe Lauzeral a été mise en place à l'étage de la mairie (nouvelle salle de permanence). Prochaines dates, les samedis 9 octobre, 6 novembre et 11décembre
S'adresser à la mairie au 02 35 27 01 23.



Permanences de la CCI Fécamp-Bolbec à Etretat :

Permanences gratuites sans rendez-vous à destination des commerçants à l'étage de la mairie (nouvelle salle des permanences).
Contact : 0 810 00 35 10 N° Azur
S'adresser à la mairie d'Etretat
27 octobre 2010 de 14h00 à 16h30 - 24 novembre 2010de 14h00 à 16h30 - 29 décembre 2010 de 14h00 à 16h30

La municipalité met en place une permanence afin de mieux vous renseigner sur le passage à la télévision numérique. Rdv en mairie au 02 35 27 01 23.

Vie locale



Le jury départemental des concours des villes, villages et maisons fleuries 2010 a décerné son

GRAND PRIX SPECIAL à la Ville d'Etretat

Cette première distinction est une juste récompense des efforts fournis par l'équipe municipale pour le fleurissement laissant augurer une distinction fleurie.
En effet, après le Département, la commune a reçu la visite de la Région, incognito, pour décider de l'obtention d'une Fleur.
Et nouvelle de dernière minute :
nous avons récolté **la première Fleur** !



Avec l'automne, c'est l'époque des champignons, et quelle stupéfaction de voir des variétés aussi rares pousser à Etretat.
C'est un des nouveaux jeux que la municipalité a mis à disposition dans le petit parc de jeux des Haules.
Avant d'en planter de nouveaux au camping et au parc des roches.
Pour le plaisir des enfants et de ceux qui les gardent !
A noter que toutes les plantations des aires de jeux ont fait l'objet d'un contrôle pour retirer toutes baies ou plantes nocives

106

C'est le nombre de places mises à disposition.
Une supplémentaire depuis juin avec le retrait d'un cache-conteneur rue Isabey.
La commission Stationnement extra-municipale et la municipalité réfléchissent à de nouveaux aménagements place de Gaulle pour faciliter l'accessibilité des piétons et favoriser le commerce parallèlement à une politique municipale de création de nouveaux espaces de stationnement en périphérie proche en rationnalisant les parkings existants et en inscrivant divers projets dans le cadre du plan de référence.

[Agenda]

Marché aux plantes La **main verte dimanche 24 octobre 2010 de 10h00 à 18h00**
Place du marché couvert. Exposition « Artistes en herbe » - Ateliers Création jardinage pour les enfants ouvert à tous renseignements et inscriptions Mme Baillard 02 35 27 10 56 Organisation Ville d'Etretat. La main verte. Bouger Bou G
Soirée Indochine Dormy House **30 octobre 2010 18h00**
Conférence de M.Bailly « Le crime, la preuve, l'ADN ou le triomphe de la police scientifique » **13 novembre 2010** au Foyer des anciens à 13h30
Dans le cadre de la Troisième édition du Festival littéraire « Entre pages et plage », et pour poursuivre le mouvement impressionniste, la municipalité, en collaboration avec l'office de tourisme, organise un concours de poésie sur le thème des « Calligrammes - Impressions du littoral et imagin'air » avec les écoles du canton.
Cette année, la Ville d'Etretat innove avec l'organisation d'actions « *autour des livres* ».
Dimanche 14 novembre 2010 de 10h00 à 19h00, salle Adolphe Boissaye. Journée « Autour du livre ». contact : Mme Baillard au 02 35 27 10 56. Inscriptions en mairie . Résultats du Concours de poésie.
Samedi 27 novembre 2010 Prénommier des naissances 2010 et Accueil des nouveaux arrivants

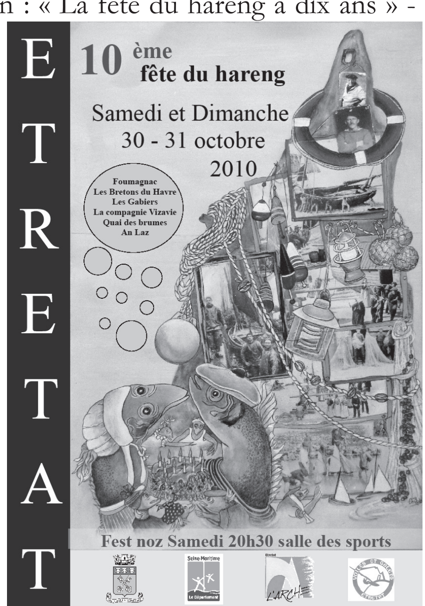


Téléthon : **du 3 au 5 décembre 2010** ouverture du téléthon à Etretat : cette année encore, nous serons présents pour le « Téléthon Pointe de caux » avec un super programme, entouré de toutes les associations, les bénévoles d'Etretat et toutes les bonnes volontés qui veulent nous rejoindre.

Bientôt Noël, à partir du 1 er décembre, le Père Noël compte sur votre générosité. Comme d'habitude, il collectera les jouets en bon état, pour les enfants qui n'ont pas la chance d'être gâtés. Cette année, sa vitrine et son coffre à jouets seront installés au Foyer des anciens. Il compte sur vous.

Samedi 30 et dimanche 31 octobre : 10ième Fête du hareng
Samedi 30 :
à 15 heures sur le perrey : Ebreuillage des harengs avec animations **:**
Melba et son groupe de harengs, les Gabiers et leurs chants de marins, la régate « Voiles et galets »
à 20 heures 30 :salle des sports chemin des Haules : 1er FEST NOZ à Etretat :
Venez écouter et danser autour d'**AN LAS**, trio de musique bretonne, irlandaise et galicienne :
avec **Christian et Julien LE NOA, Anne VILBE et Martine FOEZON, Eric DANTOT.**
Entrée 3 euros - Buvette.
Dimanche 31 :
11 heures 15 : Rendez–vous à la Résidence G. COTY avec la Cie Vizavie et le Bagad Avel Vor du Havre.
11 heures 30 : Parade costumée dans la ville
à partir de 12 heures sur le perrey : Assiettes de harengs grillés, marinés, salade étretataise.
Stands buvette et pâtisserie.
à 14 heures : QUAI DES BRUMES (chants de marins)
à 16 heures : chants et danses avec le groupe **FOUMAGNAC.**
Au cours de l'après – midi : « Conte merveilleux » avec Melba et ses harengs. Exposition : « La fête du hareng a dix ans » - Stands jeux pour enfants.- Jeu – concours - Promenade en mer.

L'Arche organise au profit du Téléthon :
- Le samedi 27 novembre à 20 heures 30 Salle Adolphe Boissaye :
une soirée théâtre : « Scènes de trottoir » création de la Cie havraise « Traitement de textes ».
Interprété par neuf comédiennes et comédiens, ce spectacle s'appuie sur des poésies, des chansons , deux courtes pièces de théâtre proposées par divers auteurs comme A. de Musset, Victor Hugo, Aristide Bruant, Guy de Maupassant, Pierre Mac Orlan, Georges Moustaki, Lynda Lemay, Georges Brassens…etc .
Ces poètes, ces chanteurs, ces écrivains traduisent les difficiles conditions de vie des « filles de joie ».
Un spectacle original, empreint de poésie, de fantaisie et d'humanité.
Participation libre au profit du Téléthon : minimum 5 euros.
Le samedi 4 décembre :
une vente de galettes au beurre : Comme chaque année, l'Arche s'associera aux manifestations locales organisées au profit du Téléthon en vendant en particulier **des galettes au beurre** qui seront portées à domicile le samedi matin**.**
N'hésitez pas à passer commande au 02 35 27 12 04



Vie pratique

Secours - Urgences - Services

Mairie : 02.35.27.01.23
Police municipale : 02.35.28.76.72
Centre anti poison : 02 35 88 44 00
Gendarmerie : 17 - **Samu :** 15
Sapeurs pompiers : 18

Médecins : Dr Acher 02.35.10.76.08
Dr Dudout 02.35.27.07.56
Infirmières : 02.35.27.02.98

Dentistes : Florent Challet Hayard

et **Déborah Gayet** : 02.35.28.07.91

Kinésithérapeute : M. Clisson 02.35.27.02.36.

Pharmacie : M. van Caenegem 02.35.27.01.45

Assistante sociale :
Permanence de l'assistance sociale Mme Le Calvez de 14h30 à 16h30, à la mairie, le lundi.
Service des Aides à domicile :
Mme Delamare est présente du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h00. Sur rendez-vous de 13 h30 à 17 h00
Rue Monge ou à domicile.

Bibliothèque municipale :

Lundi : 17h00 à 19h00 Mercredi : 9h30 à 12h00
Vendredi : 17h00 à 19h00 Samedi : 10h00 à 12h00

Horaires d'ouverture de La poste :

Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h45
et le samedi de 9h00 à 12 h00.

Protection de l'environnement - Lutte contre le bruit

Horaires d'utilisation des tondeuses et autres engins motorisés de jardinage et de bricolage.
Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 20 h 00.
Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.
Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.
Il est rappelé qu'un arrêté préfectoral interdit les feux de végétaux (hors incinérateur) à Etretat.

Déchets encombrants

Inscription obligatoire en mairie uniquement. Au 02.35.27.01.23
ou dépôt en déchetterie à Criquetot l'Esneval. Tél. : 02.35.28.98.68
Lundi de 14 h00 à 18 h 00 Mercredi, vendredi,
samedi : 9h00 à 12 h 30 et 14h00 à 19h00. Fermé le dimanche.
Le ramassage des déchets verts : les vendredi 1er, 15 et 29 octobre
Dernier ramassage de la saison le **samedi 13 novembre**

Ordures ménagères

Compétence de la Communauté de communes :
Tél : 02 35 27 27 00.
Tournées les lundis, mercredis, vendredis.

Remerciements à M. Etienne Escargueil, estivant depuis toujours, pour un don de 17 ordinateurs. Ceux-ci ont été répartis à l'école maternelle, l'école élémentaire, ainsi qu'à l'association « Bien vivre à Etretat » dans le cadre des cours informatiques.



Le conteneur à bouchons est maintenant devant la salle du Foyer des anciens. La collecte des écoles se poursuit aussi. Depuis le début de cette collecte, nous en sommes à 22 sacs, soient 350 kg.
Ne relâchons pas nos efforts. Bravo et merci à tous.

Vous êtes nouvel arrivant à Etretat alors bienvenue !

Afin de vous rencontrer et de vous souhaiter la bienvenue, nous organiserons le 27 novembre une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants pour laquelle vous recevrez une invitation personnelle.
Les participants concernés sont les nouveaux habitants arrivés depuis septembre 2009.
Soucieux de n'oublier personne, veuillez déposer à la mairie le document suivant rempli par vos soins, si vous êtes concernés, avant le 10 novembre 2010.

Afin d'établir la liste de ces nouveaux arrivants, merci de remplir ce document :
Accueil des nouveaux arrivants:
Nom : ……………………………………………………………………….……..
Prénom: …………………………………………………………………….....
Date d'arrivée à Etretat : ………………………………………….……….
Adresse : ……………………………………………………………..……….
Téléphone …………………………………….……………………………..

Le bulletin d'Étretat
Directeur de la publication : Franck Cottard
Mise en page : Yves Liberge et le Service Communication
Dépôt légal : L 100– 923/08